



HAL
open science

Introduction

Marie-Madeleine de Cevins

► **To cite this version:**

Marie-Madeleine de Cevins. Introduction. Marie-Madeleine de Cevins; Ludovic Viallet. L'économie des couvents mendiants en Europe centrale (Bohême, Hongrie, Pologne, v. 1220 - v. 1550), Presses Universitaires de Rennes, pp.7-19, 2018. halshs-01779770

HAL Id: halshs-01779770

<https://shs.hal.science/halshs-01779770v1>

Submitted on 12 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Marie-Madeleine de CÉVINS

Le 22 novembre 1307, Martin, évêque d'Eger (en Hongrie centrale), céda une terre agricole (*sessio curie*) en possession pleine et perpétuelle (*perpetuo possidendam et habendam*) aux frères mineurs du couvent Sainte-Marie – un couvent fondé probablement vers 1240 par l'un de ses prédécesseurs au siège d'Eger. Dans l'exposé des motifs, il vante la supériorité du genre de vie des frères en le reliant à la pauvreté volontaire, dont il souligne qu'elle plaît à Dieu¹. Au moment même où il louait le *propositum vitae* du plus pauvre des *ordines mendicantes*, l'évêque Martin contrevenait donc aux principes exprimés par son fondateur en remettant aux Franciscains de la ville un bien foncier, sans clause de revente². Ce n'est là qu'un échantillon parmi d'autres des paradoxes que fait surgir la documentation centre-européenne entre les XIII^e et XVI^e siècles. Ils invitent à penser autrement l'histoire matérielle des ordres mendiants, dans cet espace mais aussi ailleurs.

En effet, ces hiatus se rencontrent également à l'ouest et au sud de l'Occident latin. L'enquête « Économie et religion », pilotée entre 2001 et 2009 par Nicole Bériou et Jacques Chiffolleau en prolongement des hypothèses avancées voici plus de quarante ans par Jacques Le Goff, en a livré maints exemples, situés pour la plupart en France et dans la péninsule italienne³. La trentaine d'études de cas réunies dans ce cadre ne dessine pas un modèle unique de fonctionnement économique qui aurait caractérisé en propre les couvents mendiants. Elle donne à voir les solutions empiriques que les Mendiants ont élaborées dès le milieu du XIII^e siècle pour résoudre

1. *Sane tum viri religiosi fratres ordinis fratrum minorum de Agria ex eorum paupertate voluntarie electa vitam Deo ducant placibilem...*, BUDAPEST, Magyar Nemzeti Levéltár (Archives nationales hongroises, ci-après MNL), ms DF 209984.
2. Ce terrain fut revendu par les frères en 1326 à un chanoine du chapitre cathédral d'Eger afin de réparer l'un des murs du couvent. MNL, ms DF 209986.
3. *L'economia dei conventi dei fratri minori e predicatori fino alla metà del Trecento. Atti del XXXI Convegno internazionale (Assisi, 9-11 ottobre 2003)*, Spolète, Centro italiano di Studi sull'alto medioevo, 2004; BÉRIOU Nicole et CHIFFOLEAU Jacques (dir.), *Économie et religion. L'expérience des ordres mendiants (XIII^e-XV^e s.)*, Lyon, PUL, 2009.

la contradiction inhérente à leur « projet de vie » – à savoir (pour faire court) vivre pauvrement sans nuire à l’accomplissement de leurs activités liturgiques et pastorales. Elles ouvraient *de facto* une troisième voie entre l’idéal de pauvreté évangélique que poursuivaient les Mendiants *ab origine* et la sécurité matérielle dont jouissaient de manière générale les églises séculières, les monastères des ordres issus du rameau bénédictin ainsi que les établissements de moniales. Par quels moyens ? En combinant l’acceptation de biens et revenus stables (terres de labour, rentes, cens, pensions, loyers, péages, etc.), d’une part, et l’expérience de la précarité matérielle – par la pratique de la quête, la proportion substantielle des aumônes dans les revenus des communautés et la mise en vente des denrées non consommées par les frères –, d’autre part. Nul doute que ce fonctionnement a consolidé, au-delà des murs des couvents, l’ordre social existant jusqu’aux remises en cause du *xv^e* siècle. Pendant que les autorités civiles (souverains, princes, seigneurs ou municipalités) et les notables locaux protégeaient les Mendiants des aléas de la conjoncture, ces derniers prodiguaient leurs faveurs spirituelles aux élites ; et ils préservaient la paix sociale en prônant la mobilité des richesses ici-bas autant qu’entre ciel et terre et en donnant l’exemple vivant de la renonciation au pouvoir. Le couple à première vue antinomique pauvreté-richesse – ou précarité-prospérité – semblait ainsi réconcilié, au nom de la *sequela Christi* et en application du principe de la nécessaire fluidité des biens entre chrétiens.

Les frères des couvents les plus éloignés du berceau des ordres mendiants vivaient-ils la même expérience ? L’Europe centrale sert ici de terrain d’observation. On entendra par « Europe centrale » la région que formaient les royaumes (ou « couronnes ») de Bohême, Hongrie et Pologne, dans leurs limites de la fin du *xv^e* siècle, qui englobaient pour l’essentiel la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie occidentale et la Slovaquie actuelles. Elle correspond plus exactement à ce que les historiens polonais (depuis Oskar Halecki), hongrois (Jenő Szűcs) et allemands (Klaus Zernack et Winifried Eberhard, entre autres) ont appelé « Europe du Centre-Est » (*Ostmitteleuropa*), une aire dont ils ont démontré la cohérence culturelle, ou la personnalité historique, dès l’époque médiévale⁴. Les ordres mendiants s’y sont installés précocement : avant 1230 pour les Frères mineurs et prêcheurs, dans les dernières décennies du *xiii^e* siècle en ce qui concerne les Ermites de saint Augustin, et peu après le milieu du *xiv^e* siècle pour les Carmes. Ils y ont rencontré un succès massif, à la fois en valeur

4. Bilan épistémologique dans : CEVINS Marie-Madeleine de, *L’Europe centrale au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2013, p. 19-32 ; BEREND Nora, URBAŃCZYK Przemysław et WISZEWSKI Przemysław, *Central Europe in the High Middle Ages: Bohemia, Hungary and Poland, c. 900–c. 1300*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 1-16. La dénomination « Europe du Centre-Est » demeurant peu usitée dans le monde francophone, on s’en tiendra le plus souvent dans ce volume à celle d’Europe centrale.

absolue (plus de 430 couvents masculins identifiés à ce jour⁵), et rapporté au nombre d'habitants des localités qui les ont accueillis : le nombre de couvents mendiants y excède souvent celui des églises paroissiales à la fin du Moyen Âge. Ralentie au début du xv^e siècle (voire brusquement interrompue en Bohême centrale), l'expansion des Mendiants a repris vigoureusement après 1450, portée par les mouvements réformateurs se réclamant de l'Observance. Elle s'est poursuivie jusqu'à la propagation du luthéranisme puis du calvinisme dans les années 1530.

Or, en comparaison de l'Italie, de la France méridionale, et même des pays allemands, l'Europe centrale restait faiblement urbanisée à la fin du Moyen Âge. Son économie reposait avant tout sur les ressources agricoles. Société, activités et institutions – civiles et ecclésiastiques – étaient dominées par le groupe nobiliaire, tandis que la bourgeoisie urbaine exerçait au mieux une emprise locale. Comment les Mendiants ont-ils réussi à s'implanter et à s'épanouir dans un environnement aussi peu adapté à leur mode de subsistance ? N'ont-ils pas été contraints d'accepter d'emblée des biens et revenus fonciers – au lieu du subtil dosage entre revenus stables et précarité partielle qui a été évoqué plus haut –, au risque de perdre leur identité de *mendicantes* ? Les frères d'Europe centrale ne se sont-ils pas trouvés *ipso facto* en porte-à-faux par rapport au discours officiel de l'Église présentant le salut des chrétiens comme résultant pour l'essentiel de la circulation continue des bienfaits terrestres et célestes⁶ ?

Tel est le faisceau d'interrogations qui se trouve à l'origine du présent volume. Lui-même découle d'un projet de recherche collaborative remontant à l'automne 2011. Il a pris la forme d'un programme financé par l'Agence nationale de la recherche de 2012 à 2016, sous l'acronyme MARGEC – pour « Marginalité, économie et christianisme. La vie matérielle des couvents mendiants en Europe centrale (v. 1220-v. 1550)⁷ ». Près de trente chercheurs issus de diverses disciplines (historiens médiévistes et modernistes, historiens d'art, archéologues), ayant un degré d'expertise et un statut académique variables (du niveau post-doctoral aux chaires d'université ou à la direction de musées) et appartenant à une dizaine de nationalités différentes ont participé à la réalisation des tâches prévues⁸.

5. Voir les listes de couvents cartographiées sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr/fr/content/cartes-generales>] (dernière consultation le 25 août 2017).

6. Voir les sermons du dominicain silésien Pérégrin d'Opole au début du xiv^e siècle, puis ceux des franciscains observants hongrois Pelbart de Temesvár et Oswald de Laskó vers 1500. CEVINS Marie-Madeleine de, « La religion des laïcs, vue par les prédicateurs franciscains hongrois de la fin du Moyen Âge », *Specimina Nova* I (université de Pécs), 2001, p. 147-168, ici p. 164.

7. Programme ANR-12-BSH3-0002, présenté sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr>] (dernière consultation le 25 août 2017).

8. La liste alphabétique des membres du groupe MARGEC s'établit, outre les collaborations ponctuelles, comme suit : Tomáš Černušák, Marie-Madeleine de Cevins, Marie Charbonnel, Maria Crăciun, Marek Derwich, Christian-Frederik Felskau, Carmen Florea, Grégory Goudot, Jean-Luc Fray,

L'objectif qui leur était assigné était de mettre en lumière les mécanismes de l'économie mendicante en Europe centre-orientale – une région souvent qualifiée de « marge » ou de « périphérie » de la Chrétienté latine dès le Moyen Âge central (d'où le nom du projet) –, en s'appuyant prioritairement sur les sources de la pratique. Pour ce faire, ils ont entamé un patient travail de collecte visant à rassembler de manière systématique les références documentaires et données historiographiques relatives au fonctionnement économique des couvents mendiants masculins centre-européens, de la fondation de ces établissements jusqu'au milieu du xvi^e siècle⁹.

Trois ateliers ont été organisés en amont des travaux afin de poser les indispensables jalons historiographiques, documentaires et méthodologiques. Le premier, réuni à Rennes le 18 novembre 2011, a dressé un catalogue bibliographique sur le sujet et fourni un aperçu de l'état des connaissances¹⁰. De fortes disparités géographiques en ont surgi. Les enquêtes portant sur les couvents polonais sont en effet de loin les plus avancées. Creusant un sillon ouvert dès les années 1950 par les travaux pionniers de Jerzy Kłoczowski, elles ont abouti en 2008 à l'organisation d'un colloque sur l'économie mendicante en Pologne du Moyen Âge à l'époque contemporaine, dont les actes ont paru en 2011¹¹. Inversement, alors que les fonds centraux de Bohême et surtout de Moravie regorgent manifestement de registres et de chartes, ceux-ci attendent toujours d'être intégralement inventoriés et exploités. En Hongrie, les travaux sur le fonctionnement matériel des établissements réguliers fleurissent depuis une douzaine d'années, à l'impulsion notamment de Beatrix Romhányi¹². Le second atelier, monté à Prague le 25 mars 2013, avait pour but de préparer un inventaire typologique des sources textuelles en commençant par estimer

Petr Hlaváček, Gerhard Jaritz, Darko Karačić, Balázs Kertész, Gergely Kiss, Gábor Klaniczay, Paweł Kras, Stanislava Kuzmová, József Laszlovszky, Marie Lionnet, Maria Lupescu-Makó, Martin Ollé, Rudolf Procházka, Adrien Quéret-Podesta, Nicolas Richard, Beatrix Romhányi, Adrian Andrei Rusu, Hans-Joachim Schmidt, Jiří Šmeral, Zoltán Soós, Katalin Szende, Ludovic Viallet, Dagmara Wójcik, Anna Zajchowska.

9. Les matériaux déjà collectés sont accessibles sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr/fr/notices>] (dernière consultation le 25 août 2017).
10. Les principaux résultats de cet atelier figurent dans CEVINS Marie-Madeleine de (dir.), « Le fonctionnement matériel des couvents mendiants en Europe centrale (v. 1220-v. 1550) : bilan historiographique », *Études franciscaines*, n. s., 6, 2013, fasc. 1, p. 5-115. On trouvera une version actualisée du catalogue bibliographique fourni dans ce dossier (*ibid.*, p. 83-108) sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr/fr/content/bibliographie-de-travail>] (dernière consultation le 20 août 2017). Exhaustif, il dispense les éditeurs scientifiques du présent volume de munir celui-ci d'une bibliographie récapitulative.
11. DŁUGOŃECKI Wiesław, GAŁUSZKA Tomasz, KUBICKI Rafał et ZAJCHOWSKA Anna (dir.), *Inter oeconomicam caelestem et terrenam. Mendykanci a zagadnienia ekonomiczne* (Les Mendiants et les questions économiques), Kraków, Esprit (Studia i Źródła Dominikańskiego Instytutu Historycznego w Krakowie 9), 2011. Résumé en français (par Adrien Quéret-Podesta) des contributions de ce volume sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr/fr/content/resume-francais-du-volume-inter-oeconomicam>] (dernière consultation le 20 août 2017).
12. Voir le bilan dressé en 2010 dans CEVINS Marie-Madeleine de, « Les frères mendiants et l'économie en Hongrie médiévale : état de la recherche », *Études franciscaines*, n. s., 3, 2010, fasc. 2, p. 4-45.

le volume de la documentation centre-européenne¹³. Celle-ci ne manque pas, en dépit de la taille souvent modeste des couvents mendiants dans cette région, malgré l'adoption tardive de l'écrit (notarié, judiciaire ou chiffré) comme outil gestionnaire – en comparaison des villes italiennes, provençales ou même flamandes et rhénanes –, et eu égard aux destructions d'archives résultant des guerres hussites (en Bohême) et ottomanes (en Hongrie). Mais le corpus souffre de lourds déséquilibres institutionnels (les fonds royaux et municipaux l'emportant largement sur les documents émanant des Mendiants eux-mêmes), chronologiques (les sources se concentrent sur le siècle 1450-1550) et géographiques (la Pologne arrive devant la Bohême et la Hongrie). L'atelier de Budapest (23-25 novembre 2013) a souligné quant à lui l'apport inestimable de la documentation archéologique. Celle-ci révèle en particulier l'insertion étroite des couvents mendiants dans l'économie locale et régionale. Elle résultait de la consommation des frères mais aussi de leurs activités de production agricole et artisanale, généralement absentes des sources textuelles¹⁴.

La structure de la documentation a conduit les coordinateurs du programme MARGEC à privilégier trois angles d'attaque, qui ont donné lieu à plusieurs colloques internationaux. Ils ont été organisés successivement à Clermont-Ferrand, à Wrocław et à Rennes entre juin 2014 et juin 2016¹⁵ autour des thèmes suivants : le rapport des Mendiants centre-européens à la terre ; leur expérience quotidienne de la pauvreté ; l'inscription de leurs couvents dans l'économie globale du sacré. Ce livre s'écarte légèrement de cette répartition, pour des raisons à la fois qualitatives et quantitatives. Certaines communications orales s'appuyaient sur des résultats trop fragiles pour donner déjà lieu à une publication. Inversement, des articles apportant d'importants éléments de réponse aux interrogations de départ ont pris place parmi les textes issus des colloques du programme MARGEC. Enfin, un quatrième axe s'est imposé à la lecture des contributions collectées, celui des bienfaiteurs des couvents mendiants.

Le lecteur s'étonnera peut-être de rencontrer à la fin de chaque partie des articles portant sur des couvents situés en dehors de la zone examinée – des îles britanniques à la Confédération helvétique. Ces contrepoints

13. « Le fonctionnement matériel des couvents mendiants en Europe centrale (v. 1220-v. 1550) : pour un inventaire des sources textuelles » (textes réunis par Ludovic VIALLET), *Hereditas Monasteriorum* (Wrocław, Pologne), 3, 2013, p. 19-140.

14. Voir le dossier publié dans *Studia Universitatis Babeş-Bolyai – Historia* (Cluj, Roumanie), 60/1, juin 2015, p. 1-132 (textes réunis par Carmen FLOREA, Beatrix ROMHÁNYI et Zoltán Soós).

15. *Les couvents mendiants et la terre*, à l'université Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand, le 23 juin 2014 ; *La pauvreté au quotidien*, à l'université de Wrocław, du 21 au 23 mai 2015 ; *Les couvents mendiants dans l'économie du sacré en Europe centrale*, à l'université Rennes 2, les 2 et 3 juin 2016. Ainsi s'explique la présence dans les pages à suivre de plusieurs articles écrits par les mêmes auteurs. Le programme détaillé de ces colloques se trouve sur [<http://margec.univ-bpclermont.fr/>] (dernière consultation le 25 août 2017).

avaient suscité des débats particulièrement féconds lors des colloques du programme. Ils aident à mettre en perspective les réalités centre-européennes tout en enrichissant la palette d'exemples occidentaux sur l'économie mendicante actuellement disponibles.

Les huit contributions qui ouvrent le volume concernent le défi de la pauvreté, mot d'ordre des Mendians qu'il convenait de soumettre, dans sa globalité, à l'épreuve des sources. En préface du « *Totum* franciscain » (2010), André Vauchez résumait la situation chez les Mineurs par cette affirmation sans appel : « Dès la seconde moitié du XIII^e siècle, la pauvreté était devenue pour les Mineurs avant tout une notion juridique, définie par le refus de posséder des biens, des terres et des droits, et non par un style de vie proche de celui des miséreux et des marginaux¹⁶. » Les frères mendiants d'Europe centrale se reconnaissaient-ils à la sobriété de leur cadre d'existence ou de leur régime alimentaire, ainsi qu'à leurs occupations (autres que les prières, messes et sermons) ? En d'autres termes, leur *habitus* manifestait-il leur engagement « mendiant », au propre et au figuré ? Il ne s'agit pas uniquement de savoir si les frères mendiants se contentaient des *necessitates* prescrites par les règlements mendiants ou s'ils les agrémentaient de *superfluitates*, s'ils se comportaient en rentiers ou en indigents – une opposition déjà obsolète à la fin du XIII^e siècle – mais de déterminer si frères et non-frères considéraient le mode de vie des Mendians comme pauvre et si les objets, bâtiments, images et autres éléments matériels dont ils s'entouraient véhiculaient une vision particulière de la pauvreté volontaire.

Les deux couvents dominicains de Sandormierz enfoncent d'emblée un coin dans le mythe de la pauvreté mendicante, sous l'angle de la stabilité des revenus – fonciers pour une large part, ils dessinent une économie de type monastique –, comme des conditions d'existence, guère plus clivantes (Dominika Burdzy). En Prusse, c'est l'interdiction faite par l'Ordre teutonique aux Mendians de posséder des terres et de percevoir des rentes foncières qui les contraignent à vivre avant tout de subventions et de dons privés, auxquels s'ajoutait le produit des indulgences (Rafał Kubicki). Pourtant, les fouilles archéologiques montrent que, dans les premières décennies de leur installation en Bohême, en Moravie et en Silésie, les Franciscains (et peut-être les Dominicains) avaient rechigné à adopter l'organisation topographique centrée autour du cloître, qu'ils percevaient encore comme la marque de la *stabilitas* monastique (Martin Ollé et Rudolf Procházka). Il n'y a guère que dans les grandes villes polonaises que les couvents mendiants vivaient principalement des dons des fidèles. En Europe centrale comme ailleurs, le rapport des Mendians aux livres a oscillé entre usage collectif (pour la liturgie notamment) et usage privé,

16. DALARUN Jacques (dir.), *François d'Assise. Écrits, vies, témoignages*, Paris, Le Cerf, 2010, vol. 1, p. 23.

éventuellement à titre onéreux, sans que l'on puisse toujours s'assurer de ce que les supérieurs aient rigoureusement contrôlé la circulation des ouvrages d'un couvent à l'autre et entre les frères d'une même communauté (Marie Charbonnel). L'analyse des *codices* produits entre les murs des couvents mendiants polonais confirme l'opposition entre livres à vocation liturgique – même s'ils n'échappent pas toujours aux confiscations ordonnées par les inspecteurs, leur décoration étant parfois jugée incompatible avec l'exigence de pauvreté – et autres ouvrages (didactiques, pastoraux), de format réduit et rarement enluminés, par nécessité pratique et manque de moyens (Jerzy Kaliszuk).

En s'éloignant du cœur de l'Europe centrale, on mesure le décalage qui sépare les Mendiants – et notamment les Franciscains – de leurs confrères centre-européens à partir du *xiv^e* siècle, malgré des tendances communes. Les couvents d'Angleterre, une fois passées les phases de création des provinces mendiante puis de stabilisation budgétaire, illustrent dès le *xiv^e* siècle une nette propension à l'individualisation des revenus des frères, légataires de leurs proches ou rétribués pour le service de tel puissant personnage laïque ou ecclésiastique en tant que confesseur ou chapelain privé (Jens Röhrkasten). En Irlande comme en Europe centrale, les objets liturgiques échappaient à l'exigence de sobriété parce que leur proximité avec les espèces consacrées leur conférait un statut particulier. L'architecture et l'ornementation des couvents irlandais – que leur état de conservation passablement médiocre rapproche des établissements d'Europe centrale –, témoignent simultanément de la capacité des éléments du décor à exprimer une vision de la pauvreté qui transcendait sa dimension strictement matérielle, à travers le motif de l'Homme des Douleurs ou à propos des stigmates de François (Malgorzata Krasnodębska-D'Aughton et Anne-Julie Lafaye). Les pratiques alimentaires que décrivent les comptes exceptionnellement précis du couvent franciscain de Lausanne dans les années 1530 suivent le rythme de la liturgie. La viande y occupe une place non négligeable. L'ensemble esquisse plusieurs niveaux de pauvreté (ou de richesse) à l'intérieur de la communauté (Stéphanie Vocanson-Manzi) – des écarts également repérables dans les couvents mendiants anglais du *xv^e* siècle.

Le deuxième volet du livre interroge le rapport des Mendiants centre-européens à la terre. Ce point nodal de la spécificité des *fratres mendicantes* au sein de la grande famille des réguliers bénéficie d'une documentation relativement abondante. On comprend par « terre » l'ensemble des biens et revenus fonciers à caractère agricole (terres de labour, vergers et potagers, prés, forêts, étangs, moulins et autres bâtiments d'exploitation), qu'ils se trouvaient en milieu rural, périurbain ou urbain, à l'exclusion des habitations (locations urbaines) et des cens afférents. Quelle part représentaient-ils dans le « temporel » et les entrées (en nature ou en argent) des

couvents mendiants d'Europe centrale? Dès 1234, le couvent franciscain de Trogir (Trau) faisait l'objet d'une donation foncière¹⁷. Les exemples se multiplièrent ensuite en Europe centrale, au même rythme qu'en Italie et en France. On aimerait éclairer le lien de propriété qui unissait les frères à ces biens fonciers (usufruit ou pleine propriété, arrentement, location). Mais les textes emploient un vocabulaire fluctuant, qui ne concorde pas nécessairement avec celui de la législation régulière, générale ou provinciale. Il importe également de savoir dans quelle mesure ces biens et revenus fonciers résultaient de dons (dotation initiale, dons ponctuels ou associés à des fondations perpétuelles) ou bien d'acquisitions délibérées de la part des frères. Ces dernières témoigneraient d'une recherche de rentabilité, possiblement imputable aux agents (externes ou internes) chargés de défendre, exploiter et faire fructifier les biens fonciers des couvents.

La documentation hongroise fait apparaître de profondes différences entre les Dominicains et plus encore les Ermites augustiniens hongrois – qui s'efforçaient d'accumuler un véritable patrimoine foncier, administré selon un modèle domanial plutôt que résolument spéculatif – et les couvents franciscains – qui pratiquaient (avant même la rupture observante) une économie de subsistance prévoyant des livraisons périodiques en nature et dont la mise en œuvre était confiée à des *procuratores* (Beatrix Fülöpp-Romhányi). Ces contrastes se retrouvent dans les pays tchèques. En Bohême centrale, où le hussitisme a contraint les Mineurs à renoncer à toute forme de propriété foncière, ceux-ci vivaient des dons de leurs bienfaiteurs au xv^e siècle. Tant et si bien que les Observants projetaient sur les campagnes à la fois leurs peurs et leurs idéaux de retour au franciscanisme primitif (Petr Hlaváček). Les Ermites augustiniens du couvent Saint-Thomas de Brno procédèrent à partir du tournant des xiv^e et xv^e siècles à la concentration géographique et à la valorisation des terres agricoles et forestières qu'ils avaient reçues du margrave de Moravie, fondateur de l'établissement, et de ses héritiers (Adrien Quéret-Podesta). Dès le xiv^e siècle, les frères augustiniens de Saint-Thomas de Prague percevaient, d'après les riches indications du *Codex Thomaeus*, des revenus fonciers provenant de plusieurs dizaines de villages situés dans un rayon de plus de cinquante kilomètres autour de la capitale (Christian-Frederik Felskau). Les Clarisses polonaises, mobilisées ici à titre de point de comparaison, suivaient le même mouvement, creusant ainsi l'écart avec les frères de leur ordre : après avoir contourné l'exigence de pauvreté en fondant (sur le modèle théorique d'Élisabeth de Hongrie) des hôpitaux qui leur garantissaient des rentrées stables, elles se dotèrent d'un confortable temporel foncier doublé de patronages d'églises ; seuls les couvents modestement dotés, comme celui de Strzelin, vivaient dans un relatif dénuement, subi plutôt que volontaire (Olga Przybyłowicz).

17. Exemple mentionné dans MOORMAN John, *A History of the Franciscan Order from its Origin to 1517*, Oxford, Clarendon Press, 1988 (1968), p. 119.

La constitution par les Franciscains de Lausanne d'un vaste ensemble viticole jusqu'au milieu des années 1530 et son exploitation minutieusement organisée n'ont pas d'équivalents connus à ce jour et à cette échelle en Europe centrale (Stéphanie Vocanson-Manzi).

Le rôle crucial des soutiens extérieurs aux Mendiants dans la subsistance des frères, déjà mis en relief par plusieurs des contributions précédentes, appelait des développements spécifiques. Quel était le périmètre de ce groupe en Europe centrale ? Quels liens de dépendance y unissaient les religieux à leurs bienfaiteurs, protecteurs (« patrons ») et donateurs occasionnels, et qu'attendaient ceux-ci de leur « investissement » (au propre et au figuré) en faveur des Mendiants ?

Le cercle des fidèles qui avaient accepté de partager (en partie au moins) le mode de vie des frères mérite une attention spéciale. Prébendiers et tertiaires ont longtemps subi la désaffection des historiens en raison des maigres traces documentaires qu'ils ont laissées. Moteurs de la réforme régulière et volontiers suspectés d'hérésie – en terre tchèque notamment –, ils soutenaient de leurs deniers les couvents franciscains de Silésie (Ludovic Viallet). Les chroniques de la province franciscaine observante de Bohême du début du xvi^e siècle fournissent des dizaines d'exemples d'assemblées capitulaires organisées grâce à l'appui logistique et financier de généreux donateurs, issus de l'aristocratie, de la noblesse et de la bourgeoisie urbaine – parfois en rivalité sur ce terrain comme sur d'autres –, jusque dans les années 1530 (Petr Hlaváček). L'éventail sociologique des bienfaiteurs du couvent dominicain polonais de Sieradz, qui disposait de ressources variées, était particulièrement étendu aux xv^e et xvi^e siècles : doté par des aristocrates, l'établissement bénéficiait des visites et de l'aide matérielle de nobles et de patriciens locaux, comme de modestes artisans (Grzegorz Wierzchowski). L'étude systématique des testaments enregistrés dans la cité croate de Zadar confirme cette diversité sociale, étendue aux étrangers de passage et aux paysans des environs, à propos cette fois des Mineurs non observants. La part des nobles reste malgré tout écrasante parmi les bienfaiteurs du couvent franciscain de Zadar (d'après les rares noms qui émergent de la documentation), parmi les frères profès – et ceci parfois pendant plusieurs générations d'affilée (Sanja et Suzana Miljan). L'établissement se démarque en cela des couvents franciscains et dominicains polonais, peuplés pour l'essentiel de citadins. Des institutions ecclésiastiques se posaient également en donateurs réguliers des frères, à commencer par les évêques fondateurs. L'Ordre teutonique versait aux couvents mendiants implantés en Prusse des subsides modiques mais récurrents, dont un registre dressé vers 1400 a conservé la trace comptable (Piotr Oliński)¹⁸. Les donateurs laïques centre-

18. Il est vrai qu'il interdisait aux couvents mendiants de posséder des terres et de percevoir des rentes foncières. Voir *supra*.

européens s'impliquaient particulièrement dans l'équipement liturgique des couvents mendiants, à des fins évidentes de représentation et d'exaltation lignagères, tout en se rapprochant (physiquement et symboliquement) des espèces eucharistiques (Marie Charbonnel).

C'est là un premier indice de l'insertion des couvents mendiants dans le système que les historiens du religieux ont coutume d'appeler depuis les années 1980 « économie du sacré » (*Economy of the Sacred*). Robert Scribner définissait celle-ci comme « une structure organisée de liens avec le sacré englobant des personnes, des lieux, des moments et des objets¹⁹ ». En contexte chrétien, cette « structure » se conforme à des règles inspirées de notions et pratiques proprement économiques. Depuis les Pères de l'Église (Augustin et Jérôme en tête), le salut est présenté comme le produit d'échanges continus de bienfaits spirituels contre des biens matériels – et *vice versa*²⁰. Il ne s'achète pas (la simonie faisant l'objet de condamnation anciennes et répétées) mais se négocie en permanence, et les biens terrestres (ou plutôt, un certain usage des richesses matérielles) contribuent à l'obtenir. Le dogme de la *communio sanctorum* posait déjà l'existence d'une interaction continue entre chrétiens vivant dans le monde et hors du monde – interaction qui opère par différents canaux : la prière (d'intercession, en particulier), l'eucharistie (dans la mesure où elle reproduit la Passion), la pénitence enfin, dont l'aumône. Il trouva un nouveau développement aux XII^e et XIII^e siècles dans la notion de « trésor de l'Église » (*thesaurus ecclesiae*) – « capital » de bienfaits spirituels (*beneficia*) alimenté directement par le Christ (source de tout mérite) mais aussi par les chrétiens qui produisent et accumulent des « bienfaits », et dont l'Église détient les clefs. C'est sur ce socle doctrinal que s'appuie la promotion concomitante du Purgatoire²¹.

L'expression « économie du sacré » se limite dans ce volume aux répercussions qu'ont eues sur le fonctionnement matériel des couvents mendiants les actes, gestes, pratiques religieuses accomplis par les frères qui constituaient un enjeu majeur pour le salut – que ce soit le leur ou celui des

19. En particulier dans SCRIBNER Robert W. (dir.), *Popular Culture and Popular Movements in Reformation Germany*, Londres, The Hambledon Press, 1987.

20. Sur le contexte d'élaboration de ces conceptions et des pratiques subséquentes dans l'Antiquité tardive, voir les éclairantes mises au point de Peter BROWN, dans *Through the Eye of a Needle: Wealth, the Fall of Rome, and the Making of Christianity in the West, 350-550 AD*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2012; BROWN Peter, *The Ransom of the Soul: Afterlife and Wealth in Early Western Christianity*, Harvard, Harvard University Press, 2015. Sur leurs prolongements au haut Moyen Âge et notamment en milieu monastique, voir TONEATTO Valentina, *Les Banquiers du Seigneur. Évêques et moines face à la richesse (IV^e-début IX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2012.

21. *Dictionnaire de spiritualité. Ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, vol. 2/II, 1950, col. 1292-1294 (« Communion des saints »), vol. 2/III, 1954, col. 2379-2382 (« Corps mystique »), t. X, 1980, col. 1042-1046 (« Mérite et vie spirituelle »); *Dictionnaire de théologie catholique*, t. III, Paris, Letouzey et Ané, 1908, col. 429-447 et t. X, 1928, p. 574-710; LE GOFF Jacques, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.

fidèles. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier ce qu'avait de « sacré » l'économie des établissements mendiants. Que pesaient les activités liturgiques (*Opus Dei*, offices et autres prières collectives), sacramentelles (eucharistie, pénitence, extrême-onction) et plus largement salvifiques (prières de recommandation, indulgences, confraternité...) dans les recettes et les dépenses des communautés? Les Mendiants ont-ils supplanté les moines – principaux pourvoyeurs de prière commémorative avant l'apparition des ordres mendiants – et les clercs paroissiaux – administrateurs des sacrements qui scandaient la vie de tout chrétien (baptême, mariage, extrême-onction...) – comme auxiliaires de salut aux yeux des laïcs?

Ces questions se posent avec une acuité particulière en Europe centrale. En effet, on peut douter *a priori* de l'impact du message (diffusé entre autres par les prédicateurs mendiants) faisant du salut le fruit d'une *negociatio* perpétuelle dans une région encore très largement rurale jusqu'au xvi^e siècle. De plus, on l'a dit, les couvents mendiants centre-européens disposaient souvent jusqu'au début du xvi^e siècle, Observants exceptés, d'une solide assise foncière, qui les rendait moins dépendants des aumônes et du produit des quêtes, mais aussi de la rétribution des célébrations et grâces spirituelles demandées par les fidèles. En toile de fond, des obstacles idéologiques entravaient l'insertion des Mendiants dans l'économie du sacré. Les détracteurs des Mendiants les plus virulents (Guillaume de Saint-Amour et Wyclif) ont trouvé en Bohême une formidable caisse de résonance dès les années 1360 d'abord dans le milieu des réformateurs pragois, qui s'est perpétuée ensuite dans le mouvement hussite. Or, que reprochaient-ils aux Mendiants? Leur participation à la diffusion des indulgences et de la confraternité; leur intrusion dans la hiérarchie ecclésiastique, alors que les cadres séculiers étaient les seuls à avoir un caractère apostolique, les seuls autorisés par conséquent à participer à l'économie du sacré; enfin, argument économique s'il en est, les réformateurs tchèques et leurs émules critiquaient la mendicité pratiquée par les Mendiants : synonyme de fainéantise et de parasitisme, elle enlevait aux (vrais) pauvres les aumônes qui leur revenaient de droit²². Ajoutons à cela que, dans toute l'Europe centrale, la croyance au Purgatoire – toile de fond et stimulateur des fondations de services *pro anima* et des indulgences – tarda manifestement à gagner les fidèles, et qu'elle n'y connut jamais la même vigueur que dans le Midi français. Point de « bassins du Purgatoire », de confréries des « âmes du Purgatoire », ni d'autels ou de chapelles « du Purgatoire » dans cet espace avant la fin du xv^e siècle (jusqu'à plus ample informé), pas plus que de quêteurs du Purgatoire issus des ordres mendiants²³. Les frères centre-européens ont pu ainsi se trouver privés

22. MARIN Olivier, *L'archevêque, le maître et le dévot. Genèses du mouvement réformateur pragois*, Paris, Honoré Champion, 2005, notamment p. 278.

23. Contrairement aux Franciscains d'Avignon. CHIFFOLEAU Jacques, « *Usus pauper*. Notes sur les Franciscains, la règle et l'argent à Avignon entre 1360 et 1480 », in DUBOIS Henri et al. (dir.),

d'une partie des revenus liés à la fameuse « comptabilité de l'au-delà ». Dernier élément du contexte, qui touche aux mécanismes générateurs de dons massifs : la Peste noire n'a pas provoqué dans cet espace (si ce n'est localement et épisodiquement) de saignées démographiques comparables à celles constatées à l'ouest, au sud et au nord du vieux continent. Cela a pu restreindre (quantitativement et qualitativement) la part de l'« économie de la mort » dans le budget des couvents mendiants.

À en croire certains évêques et curés, les Mendians d'Europe centrale auraient eu massivement recours aux indulgences dès les années 1270, grâce au soutien du pape et des évêques locaux, dont ils contribuaient ainsi à accroître l'autorité spirituelle (Étienne Doublier). N'en déduisons pas pour autant qu'ils disposaient d'un « patrimoine d'indulgences²⁴ ». L'utilisation de cette grâce semble en effet avoir été discontinuée en Hongrie : une fois passé le temps des fondations, on y observe un net recul de l'attribution des indulgences aux visiteurs des couvents mendiants au cours du xiv^e siècle, puis une disparition quasi totale à la fin du xv^e siècle. Au reste, son impact sur les revenus des couvents paraît faible, en dehors des phases de construction ou de reconstruction des bâtiments (Gergely Kiss). De la même façon, l'affiliation spirituelle auprès des Mendians, très prisée des nobles de Hongrie, ne semble pas avoir eu de retombées économiques immédiates pour les couvents ; son rôle se bornait à récompenser la fidélité des bienfaiteurs de haut rang (Marie-Madeleine de Cevins). Inversement, l'analyse du calendrier obituaire du couvent franciscain de Český Krumlov, remarquablement précis, atteste l'importance des dons *pro anima* dans l'accroissement du patrimoine foncier et mobilier de cet établissement, de sa fondation dans les années 1350 jusqu'au début du xvi^e siècle (Adrien Quéret-Podesta). Elle rejoint en cela les conclusions de travaux similaires portant sur des couvents dominicains et franciscains polonais²⁵. Les Mineurs hongrois

Horizons marins. Itinéraires spirituels (v^e-xviii^e siècle), Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 138-139 et 149.

24. J'emprunte l'expression « *patrimony of indulgences* » à CASAGRANDE GIOVANNA, « Confraternities and indulgences in Italy in the later Middle Ages », in SWANSON Robert N. (dir.), *Promissory Notes on the Treasury of Merits: Indulgences in Late Medieval Europe*, Leiden/Boston, Brill, 2006, p. 60.

25. Selon les comptes des années 1534-1541, les fondations *pro anima* procuraient environ 20 % de leurs revenus aux Dominicains de Cracovie, déjà détenteurs d'un beau « temporel » immobilier. ZDANEK Maciej, « Dochody dominikanów krakowskich w 1. połowie XVI w. » (Les revenus des Dominicains de Cracovie dans la première moitié du xvi^e siècle), in DŁUGOKĘCKI Wiesław et al. (dir.), *Inter oeconomiam, op. cit.*, p. 259-276. Héritage probablement des restrictions imposées par les Teutoniques en matière de revenus fonciers, funérailles et sépultures s'élevaient à 47 % des entrées au couvent dominicain Notre-Dame d'Elbląg en 1568, d'après les estimations exposées par Rafał Kubicki dans « Podstawy ekonomiczne funkcjonowania mendykantów w państwie krzyżackim i Prusach Królewskich do połowy XVI w. » (Les fondements économiques du fonctionnement des ordres mendiants dans l'État teutonique et en Prusse royale jusqu'au milieu du xvi^e siècle), in DŁUGOKĘCKI Wiesław et al. (dir.), *Inter oeconomiam, op. cit.*, p. 232-234. Les fondations de services connurent une chute spectaculaire chez les Franciscains de Görlitz à la fin du xv^e siècle, tombant à moins de 18 % entre 1470 et 1520. VIALLET Ludovic, *Les sens de l'observance. Enquête sur les réformes franciscaines entre l'Elbe et l'Oder, de Capistran à Luther (v. 1450-v. 1520)*, Münster, LIT Verlag, 2014, p. 311-318.

accueillirent dès le milieu du XIII^e siècle dans leur enclos des sépultures, d'abord royales et aristocratiques, puis étendues aux bourgeois des villes après 1300. Mais cette faveur se limitait habituellement aux fidèles qui, de leur vivant, avaient manifesté un intérêt particulier pour le couvent (Beatrix Fülöpp-Romhányi). À Lausanne également, les Dominicains sélectionnaient les candidats à l'enterrement dans leurs murs, tandis que les Mineurs se montraient moins regardants (Stéphanie Vocanson-Manzi).

Ce volume, de même que les rencontres scientifiques qui l'ont précédé, n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'Agence nationale de la recherche, de l'université Rennes 2, de l'université Clermont Auvergne, de la Central European University (Budapest), de l'université de Wrocław (en particulier le LAHRCOR), du Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO – CNRS UMR 6258) puis de l'unité de recherche TEMPORA (EA 7468), du Centre d'histoire Espaces et cultures (CHEC – EA 1001) et de Rennes Métropole. Que tous les collaborateurs du programme MARGEC soient remerciés pour finir de leur participation à ce livre – dont Anne-Julie Lafaye, qui a effectué la révision linguistique des contributions en anglais.